



INTERCO SPP

Déclaration CT DEVE 16 avril 2015

Ecole Du Breuil

Comme nos collègues de l'UNSA, nous souhaiterions savoir où en est ce projet, dont l'étude n'a que trop duré.

Les statuts **de l'EIVP et de l'ESPCI**, deux autres écoles prestigieuses de la Ville de Paris **ont évoluées depuis le 1er janvier 2009**.

Il faut croire que ces expériences ont été réussies puisque l'Etablissement Public de Paris Musées a embrayé en 2013.

Des conventions entre la Ville et ses régies autonomes protègent les personnels. Elles existent dans les autres écoles et à l'EP Musées. La CFDT tient à rappeler que les personnels ont conservé leur statut, ils **ne sont pas mis à disposition ni détachés, ils sont mutés comme ils le seraient dans n'importe quelle autre direction de la Ville**), carrière, rémunération...

Les personnels n'ont donc rien à craindre, contrairement à la rumeur qui semble arranger certaines et os mais pas seulement.

La **CFDT S'interroge aujourd'hui sur les véritables freins au regroupement de l'EIVP et de l'école du Breuil**.

Votre feuille de route ainsi que celle de Madame Lemardeley, adjointe en charge de l'enseignement, mentionnent l'aboutissement de ce projet. Qui s'oppose aujourd'hui à la commande politique et au nom de quel intérêt ?

A l'heure où Madame Hidalgo et vous-même Madame Komitès portez **un projet ambitieux de végétalisation de l'espace public, mais encore un programme de végétalisation du bâti**, le regroupement de ces écoles est nécessaire, et urgent.

Cette autonomie donnera aussi une **réactivité et une latitude à l'école, dans sa gestion au quotidien**, ses travaux, ses achats, qu'elle n'a pas aujourd'hui de par les circuits très complexes de la Ville de Paris.

Madame Hidalgo veut supprimer des échelons hiérarchiques, et la lenteur administrative alors chiche ...

Vous avez indiqué, Madame la présidente, lors du CHS du 5 novembre, qu'une décision serait prise cet été. Vous l'avez, il me semble aussi annoncé au Conseil de surveillance de l'Ecole du Breuil il y a quelques mois.

Aujourd'hui, l'absence de prise de décision a un effet anxiogène sur les personnels, les étudiants, et en définitive sur les parisiens.

C'est pourquoi nous sommes favorables à la nomination rapide d'un chargé de mission et à l'aboutissement imminente de ce projet.

Nous vous remercions de votre attention.